13 mars 2017

Observatoire des Élections en Europe

Sans surprise, Janos Ader est réélu président de Hongrie

Corinne Deloy



Le chef de l'Etat sortant Janos Ader, soutenu par l'Alliance des jeunes démocrates-Union civique (FIDESZ-MPP), parti du Premier ministre Viktor Orban, a été réélu à la présidence de Hongrie par l'Orszaggyules, chambre unique du parlement hongrois, le 13 mars lors du 2e tour de scrutin. Il a recueilli les voix de 131 des 199 députés tandis que le candidat de l'opposition, Lazlo Majtenyi, en obtenait 39.

Lors du 1er tour, Janos Ader avait recueilli 131 suffrages et son adversaire 44. 24 députés s'étaient abstenus.

La date du 13 mars, première possible pour organiser le scrutin présidentiel en Hongrie (celui-ci doit se tenir entre 30 et 60 jours avant le terme du mandat du chef de l'Etat), a été choisie pour éviter que le candidat de l'opposition Lazlo Majtenyi fasse un discours de candidat à l'élection présidentielle lors des cérémonies du 15 mars, jour où la Hongrie commémore la révolution de 1848.

Le Mouvement pour une meilleure Hongrie (Jobbik Magyarorszagert Mozgalom), dirigé par Gabor Vona, ne présentait pas de candidat à cette élection. Le parti populiste est favorable à ce que le chef de l'Etat hongrois soit désigné par le peuple. « Personne ne peut gagner sans le soutien de Viktor Orban et le candidat du Premier ministre va forcément l'emporter. Les députés du Jobbik doivent rester en retrait de cette mascarade » avait déclaré Janos Volnert, leader du groupe parlementaire du parti.

Une enquête d'opinion réalisée par l'institut Nezopont avait récemment révélé que près des 2/3 des Hongrois (63%) étaient favorables à la réélection du président sortant.

Les deux candidats ont pu s'exprimer durant quinze

minutes avant le scrutin. « C'était une occasion exceptionnelle de parler de la Hongrie libre, du futur de la quatrième République qui veut que chaque personne possède les mêmes droits et dans laquelle des institutions indépendantes contrôlent l'Etat et protègent les droits et les intérêts des citoyens » a déclaré Laszlo Majtenyi.

De son côté, Janos Ader a remercié le parlement pour avoir approuvé les accords de Paris sur le changement climatique et souligné l'importance de défendre les intérêts hongrois à l'étranger. « Je voudrais continuer mon travail en accord avec les valeurs et les principes auxquels j'ai cru il y a cinq ans. Ici au parlement, j'ai dit qu'en tant que président, dans notre pays et à l'étranger, je serai le porte-parole des intérêts et des valeurs hongroises » a souligné le chef de l'Etat sortant.

Qui est Janos Ader?

L'Alliance des jeunes démocrates-Union civique avait décidé à la fin du mois de décembre dernier de soutenir Janos Ader pour un second mandat à la tête de l'Etat. Le 16 février, celui-ci avait obtenu le soutien unanime des députés du parti à sa candidature.

Agé de 57 ans, Janos Ader, originaire de Csorna, ville située près de la frontière autrichienne, est

02

diplômé en droit de l'université Lorand Eotvos de Budapest. Il a travaillé entre 1986 et 1990 comme assistant de recherche à l'institut de recherche sociologique de l'Académie des sciences de Hongrie. En 1988, il est l'un des fondateurs de l'Alliance des jeunes démocrates-Union civique, dont il a été président par intérim entre 2002 et 2003. Régulièrement élu député à partir de 1990, il a été président du parlement entre 1998 et 2002 lors du premier mandat de Viktor Orban comme Premier ministre puis président du groupe parlementaire de l'Alliance des jeunes démocrates-Union civique entre 2002 et 2006.

Janos Ader a été élu député européen en 2009 avant d'être désigné pour remplacer Pal Schmitt, impliqué dans une affaire de plagiat, à la présidence de Hongrie le 2 mai 2012.

La fonction présidentielle

Le président de Hongrie est élu au scrutin secret pour une durée de 5 ans par les 199 membres de l'Orszaggyules, chambre unique du Parlement, au moins 30 jours avant l'expiration du mandat du chef de l'Etat sortant. La majorité des 2/3 des suffrages est requise pour être élu lors du 1er tour de scrutin, la majorité simple à partir du 2e tour. Les candidats à la magistrature suprême doivent être obligatoirement âgés de 35 ans révolus.

Le président de Hongrie ne peut effectuer plus de 2 mandats consécutifs.

Il est le commandant en chef des forces armées, il nomme les ambassadeurs et les ministres plénipotentiaires ainsi que le président et les vice-présidents de la Banque centrale de Hongrie et les recteurs des universités. Le chef de l'Etat peut assister aux séances de l'Orszaggyules et des commissions parlementaires, prendre l'initiative d'un référendum, refuser de signer les lois et renvoyer celles-ci devant le parlement ou devant le tribunal constitutionnel. Il peut enfin dissoudre le parlement.

Retrouvez l'ensemble de nos publications sur notre site : **www.robert-schuman.eu**

Directeur de la publication : Pascale JOANNIN

LA FONDATION ROBERT SCHUMAN, créée en 1991 et reconnue d'utilité publique, est le principal centre de recherches français sur l'Europe. Elle développe des études sur l'Union européenne et ses politiques et en promeut le contenu en France, en Europe et à l'étranger. Elle provoque, enrichit et stimule le débat européen par ses recherches, ses publications et l'organisation de conférences. La Fondation est présidée par M. Jean-Dominique GIULIANI.